

Arrondissement de DUNKERQUE
Commune de BOLLEZEELE- 59470
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE	Date de mise à jour
I.a Conservation du Patrimoine Eaux				
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Becque de Holland Roesten Helts Becque Separative Becque Becque de Volkerinckhove l'Yser A.P. du 12/05/1971	DDTM – SEE	
Ib Conservation du Patrimoine Culturel				
AC.1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitude de protection des Monuments Historiques	Église St Wandrille Ins.M.H.du 07/08/1935	DRAC	
II.a Utilisation de certaines ressources : énergie				
I.3	GAZ Servitude de protection des Canalisations de transport de gaz	Canalisation LOON PLAGE - CUVILLY (Diam.1100) A M du 20/06/1996	GRT GAZ	
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute tension	Lignes: AVELIN - WARANDE et - WARANDE - WEPPES (2*400kv) HOLQUE - WARHEM (90kv)	RTE	
I.5	PRODUITS CHIMIQUES Protection des conduites	Oxyduc DENAIN – DUNKERQUE	AIR LIQUIDE	
II.d Utilisation de certaines ressources : communications				
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D.246:23/05/1872 R.D.226:23/05/1872 R.D.226 (rue de Merckeghem) : 23/05/1872	Conseil Général.	07/03/02
II.c Utilisation de certaines ressources : télécommunications				
PT.1	TELECOMMUNICATIONS	Centre de BOLLEZEELE	FRANCE TELECOM	
PT.2	Servitude de protection des centres hertziens contre les perturbations électromagnétiques	cct:5922029 Décret du 28/05/1990		
PT.2LH	TELECOMMUNICATIONS Servitude de protection des faisceaux hertziens contre les Obstacles	Liaison BOLLEZEELE - BOURBOURG Décret du 16/11/1987 Liaison BOURBOURG – CASSSEL	FRANCE TELECOM	

Arrondissement de DUNKERQUE
Commune de BOLLEZEELE- 59470
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE	Date de mise à jour
IV.a	Salubrité			
INT1 Pour info	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune	
IV.b	Sécurité			
PM.1	RISQUES NATURELS Servitudes de protection contre les risques d'inondations P.P.R.I.	P.P.R. Inondation du bassin versant de l'Yser par Arrêté du 28/12/2007 * Voir documents ci - joint en annexe	DDTM	

**Pour les adresses des gestionnaires,
voir liste ci-jointe**